

Département de l'AIN

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE

143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20241220-DEC2024-117-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2024-117**

**Objet : Convention entre la CCPA et la SOGEDO pour la surveillance et l'entretien des équipements Eaux usées et Eaux pluviales des zones artisanales de la Bassette et des Granges à Meximieux**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment pour signer les contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes est propriétaire des parcelles constituant aujourd'hui la voirie de la ZA des Granges, appelée rue Simone Veil et située à Meximieux, ainsi que de la rue des artisans, constituant la ZA de la Bassette, située aussi à Meximieux ;

CONSIDERANT le besoin pour la CCPA de faire entretenir les différents ouvrages d'eaux pluviales et d'assainissements sur ces ZA ;

- DECIDE de signer une convention afin de définir les conditions dans lesquelles la SOGEDO est autorisée à organiser des travaux et l'entretien des outils nécessaires à la gestion des eaux.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 20 décembre 2024*

Publiée le **06 JAN. 2025**

Fait à Chazey-sur-Ain,  
le 20 décembre 2024.

Le Président  
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

